Département du Bas-Rhin

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

Accusé de réception en préfecture
067-200067783-20201217-201217D11-DE
Date de télétransmission : 22/12/2020
Date de réception préfecture : 22/12/2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 décembre 2020

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 51 + 6 Pouvoirs
suppléants : 2

Secrétaire de séance : Mme A. CHABERT

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme A. CHABERT, M. F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. B. SCHAFF, G. BERBACH - Suppléant -, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, M. F. SCHEYDER, Mme S. FISCHBACH, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, MM. C. DORSCHNER, J.M. REICHHART.

EXCUSES : Mme D. HAMM - Pouvoir à Mme L. MEHL -, MM. M. MEYER - Pouvoir à M. S. FATH -, D. ETTER, G. REUTENAUER, J.-M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, D. HOLZSCHERER - Pouvoir à M. J.C. BERRON-, Mmes C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER.

Délibération n°11 : Signature d'un avenant à la convention de participation au Fonds Résistance

Rapporteur : M. A. DANNER

Vu la délibération n°20CP-635 du 9 avril 2020 du Conseil régional Grand Est créant le dispositif Fonds Résistance Grand Est et approuvant la convention de participation à ce Fonds,

Vu l'arrêté n°200416DevEco-01 du 16 avril 2020 du Président de la Communauté de Communes approuvant la convention de participation à ce Fonds,

Vu la délibération n°20SP-2058 du 12 novembre 2020 du Conseil régional Grand Est modifiant le dispositif Fonds Résistance Grand Est et approuvant l'avenant n°1 à la convention de participation à ce Fonds,

Vu la délibération n°20CP-2071 du 27 novembre 2020 du Conseil régional Grand Est adoptant une mesure d'accompagnement sous-forme d'aide directe à l'immobilier et assis sur une base mensuelle, en soutien aux très petites entreprises ayant fait l'objet d'une fermeture administrative sur une période du 1er Novembre 2020 au 31 Janvier 2021, et devant s'acquitter d'un loyer en période de confinement,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

* d'APPROUVER l'avenant n°1 à la convention de participation au Fonds Résistance Grand Est ;

* d'AUTORISER le Président à signer cet avenant à la convention et tout document nécessaire à la mise en œuvre de la délibération,

* d'AUTORISER la Région Grand Est à mettre en place une aide régionale directe à l'immobilier en soutien aux très petites entreprises ayant fait l'objet d'une fermeture administrative sur une période du 1er Novembre 2020 au 31 Janvier 2021, et devant s'acquitter d'un loyer en période de confinement.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président